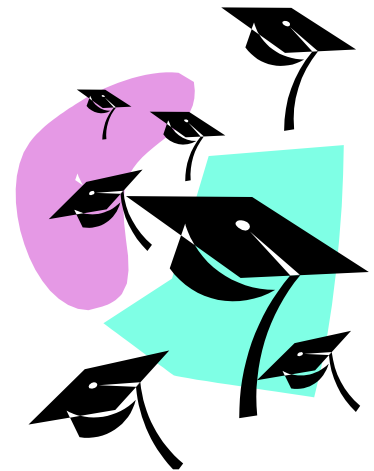


Une monde de différence : L'école
francophone et l'école d'immersion

Bourses Rutherford

- Critères: obtenir une moyenne de 75%+ dans 5 matières désignées
 - 10^e
 - 75 à 79% = 300\$
 - 80%+ = 400\$
 - 11^e
 - 75 à 79% = 500\$
 - 80%+ = 800\$
 - 12^e
 - 75 à 79% = 700\$
 - 80%+ = 1 300\$



L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS



Enseignez-vous l'anglais ?



- Oui
- À partir de la 3^e année, ils suivent 240 minutes d'anglais par semaine.
- En anglais, nos élèves réussissent sous la moyenne provinciale en 3^e mais en 6^e, 9^e et 12^e ils atteignent ou surpassent la moyenne des élèves anglophones.
- Ils réussissent très bien dans l'expression orale parlant l'anglais sans accent.

Pourquoi les élèves ne suivent-ils pas de cours d'anglais avant la 3^e année ?

- La recherche dit qu'un enfant en milieu minoritaire devrait maîtriser sa langue maternelle avant d'apprendre une autre langue.
- Dans un milieu minoritaire où l'anglais est dominant, l'acquisition et le perfectionnement de la langue anglaise ne posent aucun problème d'apprentissage.

LE TRANSPORT SCOLAIRE



Est-ce que vous assurez le transport des élèves ?

- Oui et gratuitement aussi !
- Contrairement aux systèmes scolaires anglais, nous transportons gratuitement tous les élèves éligibles pour le service.



Pouvons-nous envoyer nos enfants à l'école francophone même si nous vivons à l'extérieur des villes ?

- Oui
- Nos autobus desservent un rayon de 110 kilomètres autour des villes.
- Presque 92% de nos élèves sont transportés.



Avez-vous des ordinateurs dans vos écoles?

- Oui, plusieurs !
- Nous sommes un leader en technologie.
- Tous les ordinateurs sont mis en réseau et reliés à l'Internet.
- Notre rapport élèves/ordinateur est inférieur à 3:1, ce qui surpasse le rapport provincial.



Combien y a-t-il d'écoles francophones ?

- 14 au Conseil scolaire Centre-Nord :
 - 7 à Edmonton
 - 2 à Saint-Albert
 - 1 à Legal
 - 1 à Red Deer
 - 1 à Fort McMurray
 - 1 à Wainwright
 - 1 à Jasper
- 20 autres à :
 - Falher, Grande Prairie, Peace River, Plamondon, Saint-Paul, Bonnyville, Cold Lake, Medicine Hat, Canmore, Cochrane, Lethbridge, Brooks, Airdrie, Okotoks et Calgary





« Un monde de différence »

**L'école francophone
&
L'école d'immersion**

Les élèves

Pour les élèves

- dont la langue maternelle est le français
- qui veulent l'acquérir comme langue première, s'ils sont éligibles selon la Charte

Pour les élèves

- qui veulent apprendre le français comme langue seconde

L'admissibilité

- Tout élève canadien éligible selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*
 - sa première langue apprise et encore comprise est le français
 - un parent, frère ou sœur a reçu son instruction au niveau élémentaire en français
- Tout élève qui désire acquérir le français comme langue seconde en contexte immersif

(La direction d'école peut permettre des exceptions)

Les objectifs

- Maîtriser et posséder parfaitement le français comme langue première
 - Devenir bilingue
 - S'enraciner dans l'identité et la culture francophone et s'intégrer activement dans la communauté francophone
 - Connaître, apprécier et s'approprier la langue et la culture françaises
 - Atteindre un bilinguisme additif, équilibré et élevé
- Acquérir une compétence fonctionnelle du français
 - Apprendre une deuxième langue en plus de maîtriser l'anglais
 - Tout en respectant l'identité culturelle et linguistique premières des élèves, leur donner l'occasion de connaître et d'apprécier la langue et la culture françaises

L'enseignement

- L'enseignement est entièrement en français, sauf pour l'anglais à compter de la 3^e année
- On enseigne le français et en français pour renforcer:
 - la compétence langagière
 - l'appartenance culturelle
 - l'identité francophone
 - l'intégration à la communauté francophone
- Dépendant des localités et des niveaux scolaires, l'enseignement peut varier de principalement à partiellement en français

Droit à l'éducation en français

- Les gouvernements assurent le droit d'accès à des programmes et des services en français langue première pour des élèves éligibles en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Loi scolaire* de l'Alberta, là où le nombre le justifie
- Les gouvernements permettent l'enseignement du français comme langue seconde
- Un conseil scolaire anglais peut offrir un programme d'immersion

L'enseignement en français

- 100% en français en maternelle
 - 100% en français en 1^{re} et 2^e
 - 80% en français de 4^e à 6^e
 - 80% en français de 7^e à 12^e
- 100% en français en maternelle
 - 70-100% en français en 1^{re} et 2^e
 - 60-80% en français de 4^e à 6^e
 - 20 à 70% en français de 7^e à 12^e

L'enseignement de l'anglais

- 0 min/sem en 1^{re} et 2^e
- 240 min/sem de 3^e à 6^e
- 210 min/sem de 7^e à 12^e

- 0 à 240 min/sem en 1^{re} et 2^e
- 240 min/sem de 3^e à 6^e
- 210 min/sem de 7^e à 12^e

La réussite scolaire

- Généralement, les élèves réussissent bien à très bien à l'écrit dans les tests de 3^e, 6^e, 9^e et 12^e année, **en français et en anglais**
- En anglais, ces élèves réussissent très bien à l'oral **parlant l'anglais** sans accent
- En **français**, ces élèves réussissent très bien à l'oral parlant le français avec plus d'aisance
- Généralement, les élèves réussissent bien à l'écrit dans les tests de 3^e, 6^e, 9^e et 12^e année, en français et en anglais
- En français, ces élèves réussissent moins bien à l'oral parlant généralement le français avec un accent
- En **anglais**, ces élèves réussissent très bien à l'oral parlant l'anglais sans accent

L'utilisation du français

- Les élèves sont motivés à parler et à vivre en français
- Généralement, ces élèves parlent français à l'extérieur de la salle de classe
- Les élèves sont encouragés à parler français
- Généralement, ces élèves parlent anglais à l'extérieur de la salle de classe